

SCIC/SAS CENTRALES VILLAGEOISES



Lettre d'information n°6 décembre 2022

Le mot du Président :

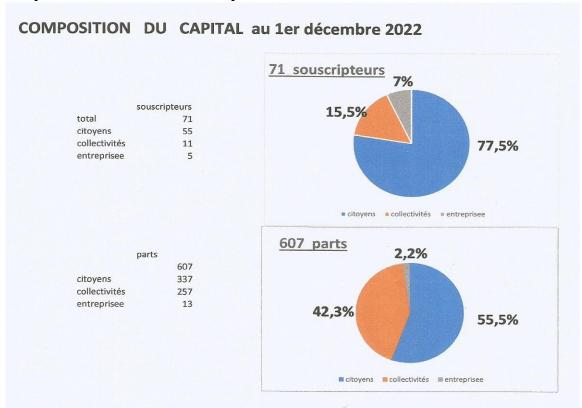
En cette fin d'année un peu difficile au niveau énergétique et économique les équipes de CV BDS sont toujours au travail pour trouver des solutions à mettre en œuvre pour la transition énergétique. Elles se sont lancées pour engager un projet « d'autoconsommation collective » sur la commune de Rosières, c'est une tache très complexe demandant une quantité non négligeable de travail administratif en amont du projet ; les équipes sont très motivées et j'espère que nous pourrons concrétiser ce projet au cours du 2ème trimestre 2023.

Pour cette nouvelle année 2023, je présente à toutes et tous mes meilleurs vœux et vous souhaite le meilleur.

Le Président

Gérard MONTESSE

Le point sur les souscriptions :



SCIC SAS à capital variable - RCS Aubenas 882 915 010

42 Chemin de Champégua 07260 VERNON - tél : 04 75 36 27 96 / 06 70 26 95 11

beaumedrobiesolaire@centralesvillageoises.fr - beaumedrobiesolaire.centralesvillageoises.fr

Le mandat du président

BDS est toujours en recherche d'une candidature pour le remplacement du président à la prochaine AG du mois d'avril 2023.

Gérard Montesse restera toujours présent pour aider dans tous les cas.

Production et vente d'électricité :

Sur la 1^{ère} année, la production sur les 2 sites de Vernon et 1 site à Joyeuse était de 37309 kWh, légèrement supérieure aux prévisions.

Du 1^{er} juin 2022 au 30 novembre 2022, elle s'élève à 16 674 kWh.

Travaux en cours :

Les travaux sur le garage Renault attendent l'intervention de l'installateur (ECO-Energies).

Pour l'école et la salle polyvalente de Rosières : les panneaux ont été posés et l'onduleur reste en attente de livraison (prévue pour janvier2023).

La banque a débloqué une partie du prêt pour les 2 projets de Rosières, partie qui correspond aux acomptes payés à l'entreprise de pose.

Révision des statuts :

Rappel: L'association des CV a entrepris de mettre à jour au niveau juridique actuel et d'harmoniser les statuts des SAS et des SCIC/SAS; un groupe de travail a été constitué au sein de l'association des CV auquel est intégré le président de CV-BDS. Les statuts seront validés par un juriste et l'URSCOOP; ensuite le modèle sera diffusé afin que chaque CV se mette en conformité. Il y aura des articles permettant aux centrales villageoises qui le souhaitent de se déclarer PMO (Personne Morale Organisatrice) dans la démarche d'Autoconsommation Collective (ACC) et également d'être entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Après plusieurs visios et échanges de mails, le groupe de travail de l'association des CV est en passe de terminer l'uniformité des statuts SCIC/SAS et SAS. Il reste encore la finalisation et la validation juridique.

Autoconsommation collective:

Un groupe de travail au sein de CV BDS a élaboré un document qui vous permettra de comprendre les possibilités d'autoconsommation collective.

Ce document est joint à cette lettre d'infos N°6.

Aujourd'hui, un projet pilote sur le territoire de BEAUME-DROBIE pourrait se faire à Rosières, autour des 2 installations en cours sur le garage Renault et de l'école + la salle polyvalente.

Cette possibilité est majeure pour continuer l'activité de CV BDS, car elle permet de continuer à développer des projets citoyens.

Recherche de nouveaux souscripteurs

La mise en place du projet d'autoconsommation collective à Rosières nous conduira à organiser des réunions publiques à Rosières avec un soutien actif de la mairie.

Cela devrait permettre de motiver de nouvelles souscriptions.

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale CVBDS se tiendra fin AVRIL 2023 ; réservez dès aujourd'hui sur vos agendas.

Soit le vendredi 21, soit le vendredi 28 à 18h (la date exacte vous sera communiquée).

Cordialement,
Le Conseil de gestion